



Tél : 03.44.76.84.84
mairie@mairiepimprez.fr

DEPARTEMENT DE LOIRE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPREZ
Rue de l'Eglise
60170

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le 09/04/2024
ID : 060-216004861-20240409-2024_30A-AR

S'LO

ARRETE N°2024/30
INTERDISANT L'ACCES AU PUBLIC DU CHANTIER
D'INSTALLATION D'UNE AIRE DE JEUX A L'ARRIERE DE LA
SALLE DES FETES A COMPTER DU MARDI 9 AVRIL 2024 ET
JUSQU'AU MARDI 23 AVRIL 2024

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2131-1, L.2212-2, L.2212-4 et L.2215-1 ;

Vu la demande de l'entreprise JULLIEN en charge de l'installation d'une aire de jeux à l'arrière de la salle des fêtes ;

Considérant qu'il convient d'interdire l'accès au public et de sécuriser les alentours pour la sécurité de la population, ainsi que pour le bon déroulement des travaux ;

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre les dispositions nécessaires pour assurer l'ordre, la sécurité et la salubrité ;

ARRETE

Article 1 : L'accès au chantier d'installation d'une aire de jeux à l'arrière de la salle des fêtes est interdit au public à compter du mardi 9 avril 2024 jusqu'au mardi 23 avril 2024.

Article 2 : Un périmètre de sécurité déterminé par la ville sera défini autour du chantier et sera maintenu jusqu'à disparition de tout risque d'atteinte à la sécurité du public.

Article 3 : Seuls les forces de police, les agents communaux dans le cadre de l'exercice de mission de service public, les services de sécurité, d'incendie et de secours, les entreprises missionnées par la commune, les personnes dûment habilitées par M. le Maire, sont autorisés à accéder à l'espace sécurisé.

Article 4 : Le présent arrêté sera consultable sur le site internet de la Mairie ainsi que sur le lieu d'intervention.

Article 5 : Madame la Secrétaire Générale de Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

- SDIS
- Gendarmerie
- Sous-Préfecture
- A l'entreprise en charge des travaux

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 09/04/2024

ID : 060-216004861-20240409-2024_30A-AR

S. LOU

Fait à Pimprez,
Le 09/04/2024

**La 1^{ère} Adjointe,
Marie-Laure PICARD**

